

Assemblée générale des parents de l'école Louis-Lafortune

29 août 2023 à 18h15 à la cafétéria

Ordre du jour

1. Ouverture de l'assemblée 2023-2024

Mme Hautot fait l'ouverture de l'assemblée générale des parents 2023-2024.

2. Mot de la direction

Mme Hautot se présente aux parents et résume la rencontre.

3. Nomination d'une présidence d'assemblée

L'assemblée propose à l'unanimité que Mme Hautot anime la rencontre. Nous souhaitons la bienvenue à tous les parents, Mme Hautot présente les membres du conseil d'établissement et leurs mandats respectifs.

4. Adoption de l'ordre du jour du 29 août 2023

Catherine Lupien propose l'adoption de l'ordre du jour de l'assemblée générale du 29 août 2023.

Adopté à l'unanimité

Résolution #23/24-2260

5. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 8 septembre 2022

Mme Hautot fait la lecture du procès-verbal de l'assemblée générale du 8 septembre 2022. Sandra Gauthier propose l'adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 8 septembre 2022.

Adopté à l'unanimité

Résolution #23/24-2261

6. Nomination d'une présidence d'élection et procédure d'élection

Mme Hautot rappelle les règles de fonctionnement du CE et les différents mandats de celui-ci.

7. Élection des parents au conseil d'établissement

Mme Hautot présente les postes à combler, l'investissement nécessaire ainsi que les sujets abordés au conseil.

Christian Lapalme: reste 1 an au mandat
Alexandre Vigneux : reste 1 an au mandat
Josée Lamoureux : à combler

Mise en candidature : 3 mandats de 2 ans

À remplacer : pour mandat de 2 ans :

Sébastien Tremblay
Maryse Lessard
Josée Lamoureux

Se présentent :

Pascal Cloutier : 19 votes (élu)
Claire Gource : 12 votes (substitut)
Catherine Lupien : 14 votes (élu)
Karine Ruhlmann: 4 votes
Sandra Gauthier : 8 votes (substitut)
Audrey Demers : 15 votes (élu)
Jessica Landry : 12 votes (substitut)

8. Élection du représentant au comité de parents et d'un substitut

M. Lapalme explique le rôle du comité de parents.

- M. Christian Lapalme sera le représentant.

Résolution #23/24-2262

- M. Alexandre Vigneux sera le substitut.

Résolution #23/24-2263

9. Décision quant à la mise en place d'un (OPP) organisme de participation des parents

Il n'y aura pas d'OPP à l'école Louis-Lafortune cette année. Adopté à l'unanimité.

Résolution #23/24-2264

10. Documents à compléter

Les membres remplissent les documents à compléter sur place.

11. Date de la prochaine rencontre

La date de la prochaine rencontre du conseil d'établissement est le 13 septembre 2023 à 19h00.

12. Levée de l'assemblée

M. Alexandre Vigneux propose la levée de l'assemblée à 18h59.

Stéphanie Hautot
Direction